

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 44 (1918)
Heft: 6

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Perdonnet, banquier veveysan, qui, en 1817, acheta Mon Repos. Désirant faire de son domaine une propriété satisfaisant aux goûts fastueux que lui permettait sa grande richesse, il acheta et incorpora les vignes environnantes et fit étudier les plans d'aménagement par les architectes Damènes et Leclève, à Paris. Il consulta également l'architecte de Perregaux fils, car les plans se développaient à mesure que s'agrandissait la propriété. Perregaux était l'un des meilleurs architectes lausannois du commencement du XIX^e siècle : il construisit notamment l'ancienne flèche de la cathédrale de Lausanne. Il nous reste de lui des ouvrages tels que Sainte-Luce, l'Avant-Poste, les arcades du Pénitencier, où se retrouve régulièrement le même type de portique sur colonnade.

Des projections lumineuses nous ont montré quelques croquis et des plans de l'époque, extraits du dossier constitué par Perregaux. Nous avons vu notamment le petit Pavillon des Marronniers où Voltaire aimait à se promener, le petit temple construit sur la propriété attenante de Villamont par le banquier Haller, en souvenir du séjour que fit à Villamont, en 1800, le Premier Consul avec les généraux Duroc et Bourienne. C'était avant de descendre en Italie par le Saint-Bernard que Bonaparte contempla de là la chaîne des Alpes. Ce pavillon est actuellement joint à Mon Repos par suite de l'acquisition par Perdonnet d'une partie du domaine de Villamont.

Un cliché nous a montré également la petite tour gothique érigée au haut de Mon Repos. Cette tour, qu'on voit très bien de l'avenue de Béthusy et que touchait l'ancien chemin actuellement avenue Secretan, porte la date de 1553. Elle n'en a pas moins été bâtie en 1820 par M. Perdonnet à la suite d'un pari qu'il fit avec deux amis, M. de Cerjat et M. Haldimand, qui eux-mêmes élevèrent à cette époque la vieille tour de Rovéréaz et la tour Haldimand.

Dans une brève conclusion conjecturale, M. Epitoux a montré ce que deviendront Mon Repos et Villamont lorsque les voies d'accès prévues auront été établies. Il a émis le vœu que l'implantation de ces avenues respecte mieux les beautés locales en n'y touchant que discrètement. Elles devraient tendre plutôt à favoriser le trafic vers les artères actuelles de Bourg qu'à l'aiguiller sur la voie détournée qui traverse le pont Bessières.

De chauds applaudissements ont marqué l'intérêt que l'assistance porte à ces questions d'histoire lausannoise et le désir intime de chacun de ne pas assister à des coupes sombres dans des sites irréparables par la suite. Un parc est plus long à édifier qu'un palais.

A. P.

NÉCROLOGIE

Albert Amsler-Vogler

A Neuhausen, près de Schaffhouse, le 13 février 1918, dans sa 55^{me} année, vient de mourir, terrassé par une courte maladie, Albert Amsler, industriel, de Schaffhouse, fils cadet du professeur J. Amsler-Laffon dont la personnalité est encore présente à toutes les mémoires.

Le défunt était l'un des chefs de la maison Amsler frères de Schaffhouse, fondée en son temps par le professeur Amsler.

Albert Amsler, après avoir terminé les classes secondaires à Schaffhouse, sa ville natale, entra en apprentissage dans l'usine naissante fondée par son père puis, après un stage de quelques années à la forte école de son père, il alla quelques années en Allemagne, en Angleterre et en Amérique pour se perfectionner. Ensuite, il revint à Schaffhouse et rentra dans l'usine de son père à laquelle il se consacra entièrement, jusqu'au jour où la mort est venue mettre un terme à son activité.

Au début de sa carrière, l'activité d'Albert Amsler avait un caractère essentiellement technique mais, à mesure que l'usine

se développait sous l'influence créatrice de son frère aîné, M. le D^r Alfred Amsler, les exigences administratives devenaient plus importantes et c'est peu à peu dans ce domaine d'administration et d'organisation de l'usine qu'Albert Amsler s'est orienté. A sa mort, Albert Amsler était le chef de la partie commerciale de l'usine Amsler frères, tout en étant resté à côté de cela le chef du département des instruments de précision de la dite usine.

Outre son usine, Albert Amsler avait d'autres champs d'activité. A Schaffhouse, il fit partie pendant quelques années de la commission scolaire supérieure; à Neuhausen, son lieu de domicile, il était membre du conseil communal; il s'occupait activement de questions sportives, notamment d'aéronautique et, en 1909, lors de la course pour la coupe Gordon-Bennett, à Schlieren, il était membre du Jury. Dans l'armée, il avait le grade de lieutenant-colonel, chef de place d'Airolo et il avait quitté l'armée dernièrement pour cause de santé. Enfin, Albert Amsler avait un siège dans le comité de la banque de Schaffhouse, à Schaffhouse.

A. D.

Nous retracerons, dans notre prochain numéro, la carrière de M. A. Hotz, ingénieur cantonal de Neuchâtel et membre de notre Comité de rédaction.

BIBLIOGRAPHIE

Assurance obligatoire contre les accidents. — Mettant la dernière main aux travaux préparatoires de l'assurance obligatoire, qui, comme on le sait, entrera en vigueur le 1^{er} avril prochain, la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents procède actuellement à la distribution d'un *Guide de l'assurance obligatoire à l'usage des chefs d'entreprises et des assurés*. Ce guide contient toutes les lois et ordonnances parues jusqu'à ce jour, un exposé méthodique des principales dispositions de ces lois et ordonnances, avec de courtes explications, et une table alphabétique des matières. Il est distribué gratuitement à toutes les entreprises soumises à l'assurance obligatoire. On peut se le procurer, au prix de 1 fr., dans les agences de la Caisse nationale.

Tables numériques usuelles, à l'usage des ingénieurs, des étudiants des facultés, des élèves des lycées et des écoles primaires supérieures, etc., par L. Zoretti, professeur à la Faculté des Sciences de Caen. — Volume in-8 (22-13) de 52 pages, cartonné; 1917. Prix : 3 fr. — Paris, Gauthier-Villars.

L'auteur, qui s'est signalé par des travaux d'algèbre supérieure très remarquables, et qui a tant contribué, par ses ouvrages didactiques, à débroussailler l'enseignement des mathématiques à l'usage des ingénieurs, publie aujourd'hui une série de « tables » très ingénieusement disposées.

La Table I contient, dans les colonnes intitulées 1, 2, 3, ..., 9, les produits par ces nombres de ceux qui sont inscrits dans la colonne 1. La colonne intitulée $\frac{1}{n}$ contient les inverses des mêmes nombres, ou plutôt les quatre premiers chiffres significatifs de ces inverses. La valeur inscrite pour $\frac{1}{n}$ est exacte à une demi-unité près de l'ordre du dernier chiffre décimal inscrit.

La colonne n^2 contient le carré de n , ou ce carré divisé par 10 ou par 100, ce qui est indiqué par le multiplicateur 10 ou 100 placé en tête. On n'a inscrit que les quatre premiers chiffres significatifs de ce carré. Le nombre inscrit est donc simplement approché avec une erreur en plus ou en moins égale à une demi-unité de l'ordre du dernier chiffre inscrit.

La colonne $\log n$ contient les quatre premières décimales du logarithme de n (ou du produit de n par une puissance de 10). L'erreur est toujours d'une demi-unité du dernier ordre.

La Table II donne les valeurs des quatre lignes trigonométriques des arcs de 15' en 15', avec trois ou quatre chiffres significatifs, ainsi que les valeurs de ces arcs en grades à un demi-centigrade près, et leurs valeurs en radians avec quatre ou trois chiffres décimaux exacts. Toutes les valeurs inscrites sont approchées à moins d'une demi-unité du dernier ordre.